



Commune de Sault – Mairie / Hôtel de ville  
BP 2 -- 84390 SAULT  
Tél : 04.90.64.02.30  
Télécopie : 04.90.64.08.59  
Courriel : mairie-sault-84@orange.fr  
Identifiants INSEE : Catégorie juridique:  
7210 SIRET:218401230 00014  
Code NAF-APE : 8411Z

**CONSEIL DEPARTEMENTAL DE VAUCLUSE**

Direction des Interventions et de la Sécurité Routière  
Agence de CARPENTRAS  
Centre routier de SAULT

Arrêté municipal n° 2024/148

N° de l'arrêté 2024 - 4518

**Arrêté temporaire conjoint Réf. AT 2024-0617 DISR  
Portant réglementation de la circulation sur la  
D942 du PR 62+0765 au PR 63+0255  
Commune de Sault  
En et Hors agglomération**

**La Présidente du Conseil départemental  
Le Maire de la commune de Sault**

- VU la demande présentée le 25/04/2024 par la mairie de SAULT demeurant Place du marché 84390 SAULT, pour l'organisation d'une cérémonie commémorative intitulée "cérémonie commémorative du 79ème anniversaire de la victoire du 08 mai 1945 et 84ème anniversaire de la seconde guerre mondiale", devant se dérouler le 8 mai 2024,
- VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6 et L. 3221-4
- VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8, R.411-30, R.412-9, R.413-3-1 et R411-3 à R411-8
- VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription et le livre 1, 8ème partie, signalisation temporaire
- VU la déclaration en date du 25/04/2023
- VU l'arrêté de la Présidente du Conseil départemental n° 2024-1935 du 29/1/2024 portant délégation de signature à Monsieur Patrice LIONS, Chef de l'agence routière de Carpentras à la Direction des Intervention et de la Sécurité Routière, et en cas d'absence ou d'empêchement, par arrêté n° 2024-1936 du 29/01/2024, à Monsieur Patrick MUS, Adjoint au Chef de l'agence routière de Carpentras

**CONSIDÉRANT** que la sécurité des usagers et le bon déroulement de la cérémonie commémorative nécessitent la réglementation temporaire de la circulation sur la route départementale empruntée,

**ARRÊTENT CONJOINTEMENT**

**ARTICLE 1**

Le 8 mai 2024, de 10h30 à 12h00 la circulation sera réglementée sur la D942 du PR 62+0765 au PR 62+0865 et du PR 63+0185 au PR 63+0255 sur l'itinéraire emprunté par les participants de la façon suivante :

La circulation sera interdite, dans les 2 sens de circulation pour tous les véhicules sur la D942 du PR 62+0765 au PR 62+0865 et du PR 63+0185 au PR 63+0255 (Sault) situés en et hors agglomération.

Une déviation sera mise en place  
- par la RD 137 dans les deux sens de circulation pour les véhicules légers.

Par dérogation, la circulation sera autorisée aux services d'urgence, qui pourront emprunter les voies interdites à la circulation.

Le plan général de déviation sera annexé au présent arrêté.

#### Dispositions spéciales

Le stationnement sera interdit le long du trottoir devant le monument aux morts à compter du mardi 07 mai 2024 à 12h00.

### **ARTICLE 2**

Les mesures énoncées ci-dessus feront l'objet d'une signalisation mise en place par le service technique de la mairie.

La signalisation destinée à assurer l'information et la sécurité des usagers et la signalisation réglementaire nécessaire à la mise en œuvre des restrictions définies ci-dessus sera fournie, mise en place conformément aux dispositions de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière notamment le livre 1, 8ème partie, signalisation temporaire, et entretenue par l'organisateur de la manifestation.

Mairie de SAULT

Adresse : Place du marché 84390 SAULT

Tel : 04 90 64 02 30 - fax : 04 90 64 08 59 - mail : mairie-sault-84@orange.fr

La personne désignée par l'organisateur chargée d'assurer la mise en place et la maintenance de la signalisation pendant la durée de la cérémonie commémorative du 79ème anniversaire de la victoire du 08 mai 1945 et 84ème anniversaire de la seconde guerre mondiale est:

Commune de Sault – Mairie / Hôtel de ville – BP 2 – 84390 SAULT

Tél : 04.90.64.02.30 – Télécopie : 04.90.64.08.59 – Courriel : mairie-sault-84@orange.fr

### **ARTICLE 3**

Les dispositions définies par le présent arrêté annulent et remplacent toutes les dispositions contraires et antérieures pendant la durée de la cérémonie commémorative .

### **ARTICLE 4**

Madame la Présidente du Conseil départemental, Monsieur le Maire de la commune de SAULT et M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Vaucluse sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché par l'organisateur aux extrémités des zones de la cérémonie et sections de route départementale fermée à la circulation.

Fait à Carpentras, le 03 MAI 2024  
Pour la Présidente et par délégation

Le Chef d'Agence  
Patrice LIONS



Fait à Sault, le 2 mai 2024  
Le Maire de Sault

Le Maire  
Claude LABRO



Annexes :  
Document annexe  
Plan général de déviation

Diffusion :

- Mme la Chef du Service Réseau Vaucluse de la Direction des Transports de la Région PACA
- Directeur des Interventions et de la Sécurité Routière
- SDIS
- Mairie de Sault (SAULT)
- M. le Commandant du Groupement de Gendarmerie de Vaucluse
- Monsieur Patrice LIONS (ARD CARPENTRAS)

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nîmes, dans un délai de 2 mois à partir de sa notification.  
Le tribunal administratif peut être aussi saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)  
Conformément aux dispositions de la loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.



Plan de situation





Hôtel d'Albion - Sault - Ventoux - Provence  
4.3 ★ (140)  
2 étoiles

Fête de la Lavande Sault en Provence

O Pichoun Française - SS

Hôtel BELVUE

Le Provençol Fermé temporairement

Le Petit Jardin Fermé temporairement

Hotel Le Nesk  
4.9 ★ (59)  
3 étoiles

Maison Léonard du Ventoux

Pharmacie du Pays de Sault

Motrio - Garage JC KOP  
Atelier de réparation automobile

DEVIATION

CEREMONIE

ROUTE BARREE

ROUTE BARREE

DEVIATION

ROUTE BARREE A 500 M

CEREMONIE

ROUTE BARREE

ROUTE BARREE